

N°417
Juillet/Août 2019
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d'



LA SOCIÉTÉ WEERTS S'INSTALLE AU TRILOGIPOINT



Depuis le lancement de la plateforme multimodale Trilogiport, de nombreuses « informations » avaient évoqué un nombre d'emplois, directs (sur le site) et indirects (activités et commerces aux alentours liés à l'activité de la plateforme) envisagés. En ce mois de juin 2019, je me réjouis de voir aboutir un nouveau dossier concret avec l'installation prochaine, et officielle, de la société liégeoise Weerts supply chain, WSC. En effet, la société a signé fin mai un contrat de concession lui permettant de disposer d'une superficie de 21 hectares sur le site oupeyen.

La société Weerts a prévu un investissement total d'environ 50 millions d'euros afin d'équiper cet espace pour ses activités logistiques. C'est d'ailleurs pour dynamiser son activité dans le domaine alimentaire que le premier permis a été déposé dans nos services en ce début juin. Celui-ci concerne un entrepôt réfrigéré de 20 600 m² qui devrait être opérationnel au printemps 2020. Dès l'an prochain, un second permis sera introduit pour un entrepôt classique de 35 000 m² que la société espère mettre en service en 2021.

Evidemment, cette excellente nouvelle en matière de développement économique aura une incidence importante en matière d'emplois, la Société WSC prévoyant, dans les quatre ans, selon les chiffres annoncés, la création de 400 nouveaux emplois ouverts à des ouvriers, des caristes et des employés.

L'emplacement idéal de cette plateforme tant au niveau fluvial qu'au niveau des tracés autoroutiers et ferroviaires se confirme donc étant donné que le Port Autonome a rencontré d'autres entreprises intéressées dont une envisagerait la construction d'un entrepôt de 23 000 m².

Je salue également la société Weerts pour l'importance particulière qu'elle a accordée aux riverains en les rencontrant le mois dernier même si cela n'était pas une obligation.

Comme l'ont confirmé les responsables du Port Autonome de Liège qui gère le site, la plateforme multimodale de Hermalle-sous-Argenteau attire donc bien les investisseurs et devrait accueillir un nouvel opérateur dans les mois qui viennent.

Serge Fillot,
Bourgmestre

◆ CONSEIL COMMUNAL du 23 mai 2019

RÈGLEMENT DE POLICE

Projet d'arrêté ministériel concernant le franchissement des feux tricolores par les cyclistes, rue du Roi Albert, à hauteur des 2 écoles. **Avis favorable** avec demande de marquage au sol de cheminement cyclable par le SPW mobilité infrastructure. **Unanimité.**

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N° 1 DE 2019

° Budget communal 2019 - Ordinaire - Extraordinaire

Recettes globales	44.780.726 €	6.957.418 €
Dépenses globales	36.907.477 €	6.957.418 €
Boni global	7.873.249 €	0 €

Approbation des groupes PS et CDH ; opposition des groupes PTB et EP.

° Fabrique d'Église Saint-Pierre de Vivegnis : recettes (dont subside communal de 23.917€) et dépenses 58.068 €.

Approbation des groupes PS, CDH et EP ; abstention du groupe PTB.

COMPTE COMMUNAL 2018 - ARRÊT PROVISOIRE

En €	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	46.185.757	13.037.317
Non valeurs	222.530	0
Engagements	33.235.110	13.693.843
Résultat budgétaire	12.728.117	- 656.526

Approbation des groupes PS et CDH ; opposition des groupes PTB et EP.

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Ouverture d'une classe maternelle, à mi-temps, à l'école de Houtain St-Siméon du 8 mai au 30 juin 2019. **Unanimité.**

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Approbation du projet du PCS 2020-2025. **Unanimité.**

OCTROI DE SUBSIDES

1.000 € aux bénévoles du groupe « Zéro Déchet » d'Oupeye pour le plan de prévention des déchets 2019. **Unanimité.**

RÉGIE COMMUNALE AUTONOME

Compte 2018, **approbation des groupes PS, CDH ; abstention des groupes PTB et EP** et désignation d'un nouveau commissaire aux comptes, **unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

° Remplacement de la chaudière à l'église de Houtain St-Siméon, des convecteurs du local paroissial et du chauffage du presbytère au montant estimé à 39.660 € HTVA. **Approbation des groupes PS, CDH et EP ; abstention du groupe PTB.**

° Réfection en urgence de la toiture de la bibliothèque: **prise d'acte** de la délibération du Collège du 01.04.2019 et **admission de la dépense** pour le montant d'offre contrôlée de 111.444 € TVAC. **Unanimité.**

° Maison du Souvenir à Hermalle-s-Argenteau - réfection de la toiture au montant estimé à 61.982 € TVAC. **Unanimité.**

RÉFECTION ET ÉGOUTTAGE DE LA RUE DE LA RÉSISTANCE À HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

Souscription sur une durée de 20 ans, de parts bénéficiaires dans le capital de l'AIDE à concurrence de 81.669 € correspondant à la quote-part financière de la Commune dans les travaux susvisés. **Unanimité.**

CHARTRE POUR LA GÉNÉRALISATION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET DE QUALITÉ À OUPEYE ET POUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES (demande de M. le Conseiller communal M. Bouzalgha). Adoption. **Unanimité.**

L'INTEGRALITÉ DU CONSEIL COMMUNAL de même que les réponses aux questions orales du Conseil du 25 avril 2019, sont consultables sur www.oupeye.be (ma Commune – Vie politique – Comptes rendus du Conseil).

◆ DÉCÈS DE L'ANCIEN ECHEVIN ALBERT FRANÇOIS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de l'ancien Echevin de notre Commune, le Vigneron Albert François à l'âge de 81 ans. Ancien employé de la Citadelle, Monsieur François, veuf de Madame Léona Bajard, a été Echevin de 1992 à 1995 et Conseiller au CPAS de 2001 à 2006. Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Monsieur François.

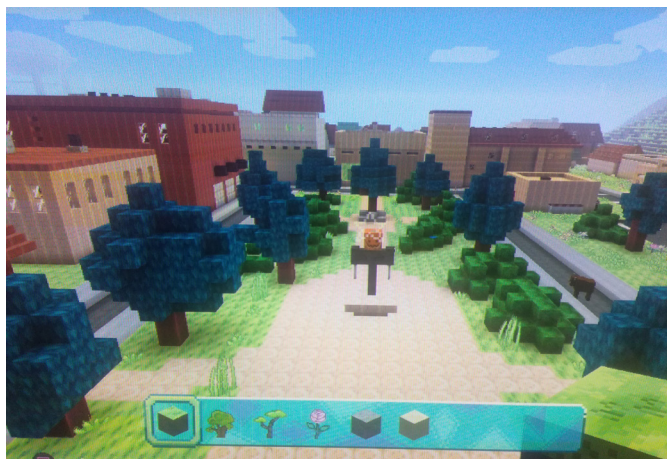


AVEC OUPEYECRAFT, NOTRE COMMUNE LANCE UN PREMIER OUTIL DE PARTICIPATION CITOYENNE !

Souhaitant placer le citoyen au centre d'une nouvelle dynamique de réflexion favorisant le dialogue et la participation, le Collège communal a décidé de développer divers projets impliquant les Oupeyennes et les Oupeyens.

Dans ce cadre, notre Commune vient d'être sélectionnée pour son projet "OupeyeCraft", un outil ludique, citoyen et innovant qui aura pour objet le plan de réaménagement du centre d'un village de notre commune. Et c'est le quartier de la place de la Station à Houtain Saint-Siméon qui a été choisi pour démarrer cette collaboration entre les citoyens et leur Commune.

Au terme d'une série d'ateliers créatifs et intergénérationnels basés sur le modèle du jeu vidéo créatif MineCraft, une série de propositions d'aménagements seront imaginées (par les citoyens) et transformées sous forme de visualisation en trois dimensions qui sont « jouables » dans le jeu mais aussi visibles par le plus grand nombre sur internet. L'objectif n'est évidemment pas de s'arrêter à ce stade « virtuel ». Ainsi ces propositions pourront, par la suite, être soumises aux votes par le biais d'une plateforme de débat citoyen en ligne et le projet retenu sera réalisé.



D'autres actions citoyennes, en synergie avec le riche tissu associatif de notre Commune, sont envisagées, notamment via le soutien du Plan de Cohésion Sociale, parmi lesquelles la mise en place d'un Système d'Echange Local (SEL), d'une dynamique de covoiturage ou encore de comités de quartier.

NOS COMMERCES ET PRODUCTEURS À L'HONNEUR



La Commune d'Oupeye souhaite soutenir les commerces et producteurs locaux. En effet, ils sont un maillon essentiel de la vie quotidienne de nos villages et de notre Commune.

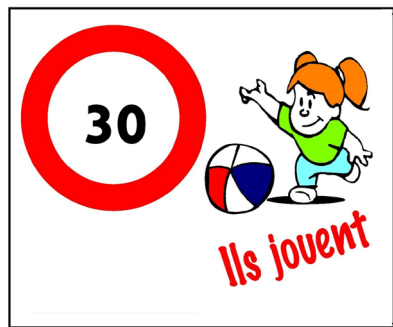
Pour ce faire, nous veillons à diffuser dans l'Écho d'Oupeye les informations relatives auxancements de nouvelles activités. Nous impliquons également les commerçants et les producteurs locaux dans des événements communaux lors desquels ils peuvent présenter leurs produits et leurs services.

D'ailleurs, nous organisons une **balade cycliste gourmande** qui vous emmènera à la découverte des producteurs locaux de notre Commune le 29 septembre prochain. Pour vous inscrire, vous trouverez toutes les informations en dernière page. Et que les moins sportifs ne craignent pas trop les reliefs de notre territoire, il est possible de louer un vélo à assistance électrique pour y participer.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Cindy Caps,
Echevine de la Participation citoyenne,
du Plan de Cohésion Sociale et du Commerce local

♦ PRUDENCE DANS NOS RUES DURANT L'ÉTÉ



En période de vacances scolaires, il est fréquent de voir des enfants jouer, en toute insouciance, dans les rues. Cette occupation du domaine public est interdite par le code de la route et très dangereuse.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, à la

demande des parents, nous invitons les automobilistes à la prudence en signalant les voiries dans lesquelles les enfants sont les plus présents. Tout en rappelant que le sentiment de sécurité des enfants, comme des parents, ne doit pas faire oublier que cette occupation du domaine public est interdite et très dangereuse. **Une rue n'est pas une aire de jeux !**

Notre Commune a souhaité privilégier, durant les mois de juillet et août, une signalisation dite « de prudence ».

En tenant compte des critères retenus les années précédentes, à savoir :

- la rue ne peut être une rue de passage de bus, de liaison ni être dotée de commerces ou d'activités économiques,
- un nombre suffisant d'enfants doivent être domiciliés dans la rue,

et comme suite aux remarques émises par des riverains, la liste des rues concernées cette année est la suivante: • rue Pierre Tasset • rue Bonne Espérance, section JF Kennedy n°33-50 • cité JJ Collard • le quartier "rues de l'Europe, des Mineurs, de la Serenne et Nouvelle Percée" • rue Westphael du n°15 jusqu'au cul de sac • une portion de la rue des Mugnets • rue du Passage d'Eau du n°29 aux bacs à fleurs • rue A. Marquet • rue Longpré • rue Willy Brandt • rue du Noyer • rue Fonteneu • rue Voie du Tram • cité Riga • rue des Acacias • une portion de la rue de Lixhe.

Si votre rue ne se trouve pas dans cette liste et que vous êtes désireux d'obtenir plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à téléphoner au 04/267 06 13.

Oupeyens, Oupeyennes,

Le mois dernier, je vous présentais nos 2 balayeuses communales. Cette fois, je vous emmène à la découverte de notre tout **premier véhicule automoteur 100 % électrique** acquis tout récemment: **une désherbeuse à eau chaude !**

Zéro émission en gaz à effet de serre

Même si certains détracteurs émettent encore des réserves sur le degré de pollution d'un véhicule électrique, il est certain qu'en fonctionnement, celui-ci n'émet strictement aucune émission polluante à l'échappement, donc aucune particule fine.

Peu de bruit

Le bruit est une nuisance de plus en plus omniprésente et coûteuse pour la santé dans les agglomérations urbaines. Les moteurs des véhicules électriques sont silencieux.

Usage multifonctions

Si, aux yeux de la Loi, **l'entretien du trottoir ou de l'accotement devant chez soi incombe à chaque habitant**, il appartient donc à nos services d'entretenir les différentes zones situées devant ses propres terrains et bâtiments communaux.

C'est à cette tâche, essentiellement, que cette machine va apporter une solution technologique rapide et innovante, mais aussi au nettoyage des filets d'eau et bordures, en complémentarité avec le travail des balayeuses.



Son moteur électrique a une autonomie de 70 km.

Ce véhicule caréné, tout en un, est multifonctions :

- Désherbeuse à eau chaude (120 degrés)
- Pompe haute pression (eau chaude et froide)
- Arrosage
- Hydrocurage

Dès à présent, je souhaite de bonnes vacances à toutes celles et ceux qui auront la chance d'en bénéficier au cours de ces 2 prochains mois d'été ...



« J'ai connu un temps où la principale pollution venait de ce que les gens secouaient leur tapis par la fenêtre ». Gilbert Cesbron Artiste, écrivain (1913 - 1979).

*Christian Bragard,
Echevin des Travaux et de la Propreté publique*



◆ LES INONDATIONS DE FIN MAI 2018

RECONNUES COMME CALAMITÉS PUBLIQUES



Le Gouvernement Wallon a reconnu comme calamités naturelles publiques les inondations du 22/05/2018 au 03/06/2018.

Toutes les informations sont disponibles sur le site <https://pouvoirslocaux.wallonie.be>

Les Oupeyens sinistrés sont invités à introduire leur demande d'aide à la réparation, **au plus tard le 30 septembre 2019** au moyen du formulaire établi par le Service Régional des Calamités :

- il est recommandé de faire usage du Guichet électronique accessible à partir du portail de la Wallonie www.wallonie.be
- par envoi postal

Service Public de Wallonie

Dir. Générale des Pouvoirs Locaux et de l'Action Sociale

Direction de la Prospective et du Développement

Service Régional des Calamités

100, Avenue du Gouverneur Bovesse - 5100 JAMBES

Tél : 081/32 32 00

- par courrier électronique

calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

L'Administration communale se tient au service des personnes éprouvant des difficultés à introduire leur demande par ces voies. Merci de contacter Monsieur Olivier Thonnard au 04/267 06 44 afin de prendre rendez-vous à l'Administration rue des Ecoles, 4 à 4684 HACCOURT.

*Serge Fillot,
Bourgmestre*

LA GRAVIÈRE BROCK : UN MAGNIFIQUE ESPACE ... À PROTÉGER

Nous aimerions vous présenter, au gré de différents "Echo d'Oupeye", la richesse environnementale de notre commune. Nous commencerons par le site de la Gravière Brock à Hermalle-s-Argenteau. Chaque mois, nous aborderons une thématique, un éclairage spécifique sur ce bel endroit.



UN SITE ... NATUREL ET DIDACTIQUE

Située entre la Meuse et le Canal Albert, cet ancien site industriel réhabilité a su s'imposer comme un haut-lieu de la biodiversité et du Tourisme écologique de la Basse-Meuse.

Les nombreux aménagements et la gestion régulière par les Services techniques communaux, avec la collaboration professionnelle de l'ASBL Natagora, permettent et favorisent la diversité de la faune et de la flore.

L'ouverture au public du site est imposée par le recours à des subsides octroyés par les Pouvoirs Publics (Région wallonne et Euregio) pour son aménagement en zone écotouristique.

Aujourd'hui les citoyens qui le fréquentent doivent cohabiter avec la nature qui fait toute la richesse du site.

Même si l'un et l'autre ont leurs exigences propres, il serait sage que nous nous considérions comme les invités des occupants naturels du lieu.

UN SITE ... À RESPECTER

Cependant, ce site subit régulièrement des dégradations, des incivilités qui nuisent à la quiétude et à l'équilibre naturel de l'endroit. Ces mauvais comportements affectent sérieusement la faune et la flore, ce qui engendre également un coût important pour notre Commune. Parfois cela peut être involontaire car on ne se rend pas toujours compte de l'acte posé et de ses conséquences. Mais il nous faut malheureusement regretter que bien souvent, ces actes sont malveillants.

C'est pour cette raison que des règles sont à respecter sur le site. Vous comprendrez qu'il ne s'agit du plaisir d'interdire mais de mettre tout en œuvre pour sauvegarder le site dans un état de propreté, de salubrité et de **sécurité**.

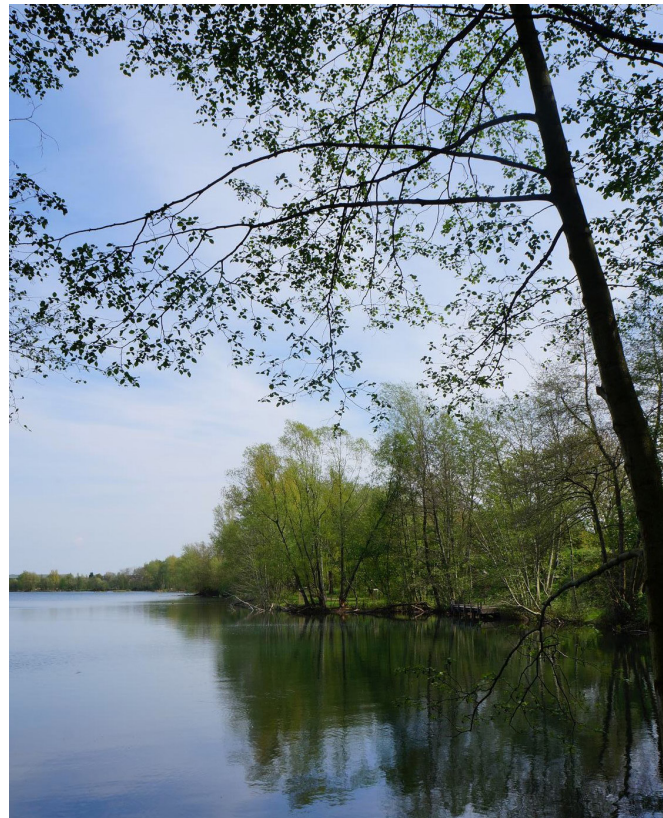
DES CITOYENS MOBILISÉS

C'est un appel citoyen que nous lançons pour le maintien et l'entretien de ce splendide site naturel.

Bien que nous ne négligerons pas la nécessaire répression qui doit et devra s'exercer sur le site, nous continuerons, grâce à la mobilisation de nos concitoyens, des pêcheurs, des photographes, des enseignants, des associations, à mener et soutenir diverses actions promouvant la prévention, la pédagogie et la mise en valeur des richesses de ce lieu.

De notre patrimoine, soyons fiers ! Faisons et laissons vivre la Gravière !

*Joseph Simoné
et son équipe Environnement.*



L'envie est grande, surtout par beau temps, de plonger et se baigner dans un plan d'eau comme celui-ci.



Danger ! Savez-vous que cette étendue d'eau n'est pas répertoriée comme une eau de baignade. Cela signifie que sa qualité microbiologique n'est pas garantie et que les risques d'infection sont réels. En outre le risque de noyade est important par le danger d'hydrocution. Un choc thermique tétanise le nageur.

Comme il n'est pas accessible à la natation, ce site n'est pas équipé de moyens techniques de secours (bouées, cordes, limitation de zones de plongée, infirmerie, couverture, défibrillateur, ...). Donc en cas d'accident, aucune mesure ne pourrait être prise rapidement.

Quoi de plus agréable qu'un barbecue dans ce cadre enchanteur...



Danger ! En cas de fortes chaleurs, de sécheresse, le feu peut se propager aux herbes sèches, aux prairies voisines, et détruire durablement l'habitat de nombreuses espèces. Les amateurs de BBQ ne possèdent bien sûr pas de moyens d'extinction et le site n'en est pas équipé. Le mal sera donc irrémédiable.

Un beau plan d'eau ! Idéal pour s'adonner aux plaisirs de la pêche.



Danger ! ...On ne s'improvise pas pêcheur. La pêche, bien que d'apparence paisible, est une discipline récréative pratiquée par des amoureux de la nature, qui la connaissent et la respectent.

C'est la raison pour laquelle à la Gravière, il est imposé :

1. le respect d'un règlement interne imposant le no kill absolu ;
2. la possession du permis de pêche wallon et, par extension, en vue de favoriser la réappropriation d'un lieu public par ses habitants les plus proches, l'affiliation à la Fédération des pêcheurs de la Basse-Meuse. On ne respecte que ce qu'on connaît.

NOCES

PLATINE (70 ans)



M. et Mme Ervenne – Kostongs d'Oupeye



M. et Mme Jochems – Nossent d'Oupeye

BRILLANT (65 ans)



M. et Mme Vandebek-Libert de Hermée



M. et Mme Gemis-Libert de Vivegnis

OR (50 ans)



M. et Mme Jamka-Kaca de Hermée



M. et Mme Marquet-Louis de Houtain Saint-Siméon

INAUGURATION DE LA SCULPTURE D'OUPEYE

Le dimanche 2 juin dernier, l'Echevin de la Culture avait convié les autorités communales pour inaugurer la sculpture installée sur le rond-point à Oupeye. Cette œuvre monumentale en acier Corten a été imaginée par l'artiste liégeoise Nouché. L'oxydation de cet acier évolue pendant six mois environ puis il résiste dans le temps grâce à des produits de traitement de surface. Cette création est également équipée d'un éclairage intérieur comme vous pouvez le voir sur notre photo de couverture.



BELLES FLEURS EN PAGAILLE



Des belles plantes en veux-tu en voilà et des fleurs en pagaille étaient à l'affiche de cette nouvelle édition de Fleurs et Plantes au Château qui s'est tenue sur l'esplanade Curtius le dimanche 9 juin dernier. Un soleil éclatant et un ciel sans nuage sont venus parfaire cette journée quasi-estivale pour le plus grand bonheur des pépiniéristes et des amateurs de beaux jardins.

TROIS JOURS D'EXPOSITION POUR L'ATELIER PEINTURE

La traditionnelle exposition consacrée aux œuvres réalisées par les élèves de l'Atelier créatif « Peinture » de l'ASBL Château d'Oupeye a de nouveau remporté un large succès durant ce week-end de Pentecôte. Succès de fréquentation tout au long des trois journées d'exposition mais surtout, succès par la qualité et la diversité des œuvres produites cette année par les élèves adultes fréquentant cet atelier. Un bel évènement riche en découvertes et rencontres conviviales !



BULLES EN FOLIE



Ce 1^{er} juin a vu la clôture de la 16^e édition du festival « Oupeye en Bulles » organisé conjointement par la bibliothèque, l'échevinat de la Culture et la Maison de la Laïcité.

Plus de 30 dessinateurs de renom y ont participé parmi lesquels, en invités d'honneur : Maryse et Jean-François CHARLES. Plus de 150 personnes en auront aussi profité pour faire dédicacer leurs albums de prédilection.

Les Prix « Oupeye en Bulles » de cette année ont en outre récompensé : pour la « 1^{re} œuvre » : « l'île du Dr Moreau » de Nick Mothra et Jonathan Malherbe ; pour le « meilleur album » : « Kivu » de Christophe Simon et Jean Van Hamme ; notre « Bulle d'Or » quant à elle a récompensé Maryse et Jean-François CHARLES pour l'ensemble de leur œuvre

LE CHÂTEAU ENCORE ÉCROULÉ (DE RIRE)

La 5^e édition de Rire au Château, le festival d'humour mené tambour battant par le tandem Samuel Tits/David Schiepers vient de s'achever dans un ultime fracas de rire auquel personne n'aura pu résister. Au programme de cet événement : quelques découvertes de derrière les fagots comme Gaspar Marchese ou JL Adam, des personnalités fumantes telles que Freddy Tougaux mais aussi des OVNI's intégraux tels que l'inénarrable Fred Blin qui laissera à coup sûr quelques séquelles indélébiles dans les zygomatiques bassimosans.



EN VISITE SUR LES TERRES DE D'ARTAGNAN !

À l'initiative de Paul Ernoux, Échevin du Tourisme, la Commune d'Oupeye accompagnée de la Ferme d'Artagnan et de la Maison du Tourisme du Pays de Liège a répondu présente à l'invitation de l'Office du Tourisme et des organisateurs de la Feria de Vic Fezensac dans le Gers. Mad Souls, le groupe liégeois de cover rock faisait aussi partie des festivités.

Ce fut une belle occasion pour jeter des ponts entre le territoire de Charles de Batz de Castelmore, dit d'Artagnan, notamment Lupiac, - ville natale de ce célèbre homme de guerre, héros éponyme de la ferme haccourtoise -, et la Commune d'Oupeye qui se trouve sur le tracé de la route dite d'Artagnan et à quelques kilomètres du lieu de sa mort, Maastricht.



◆ EGOUTTAGE DU BROUX

VALLÉE DE L'AAZ : L'ÉGOUTTAGE DE LA RUE DU BROUX DÉBUTE FIN JUILLET !

Il s'agit d'un des projets d'aménagement les plus attendus à Hermée. Cela fait en effet quelques décennies que les autorités communales, provinciales et l'AIDE (l'Intercommunale assurant la gestion des eaux usées) cherchent des solutions pour gérer au mieux les importants problèmes d'inondation d'un quartier dont le nom « Broux » signifiait, en wallon, « borbier » ou « marécage ».

Afin d'étudier cette problématique au niveau de toute la vallée, une étude hydrographique a été retardée suite à la faillite d'une société chargée des relevés sur le terrain. Achevée en 2016, cette étude a permis aux techniciens de l'AIDE et des services concernés d'envisager des aménagements majeurs afin de réduire la fréquence et l'importance des inondations.

Ce 29 juillet, nous entrerons donc dans la phase de mise en place du premier aménagement prévu : la création d'un réseau d'égouttage dans la portion de la rue du Broux située entre les numéros 5c et 26. Des mesures de circulation seront communiquées aux riverains prochainement, la rue devant être fermée pour réaliser ces travaux.

Le 11 juin dernier, avec le service des Travaux, nous avons invité l'AIDE, le Service technique provincial et l'entreprise AB Tech à présenter aux riverains cette première phase des travaux qui devrait, si les conditions météorologiques le permettent, être achevée en fin d'année ou début 2020.

Dans la foulée de ce chantier d'égouttage, la Commune d'Oupeye en profitera pour rénover entièrement la voirie et aménager des trottoirs dans le courant de l'année prochaine.

Parmi les aménagements programmés dans le cadre des problèmes d'inondations de la vallée, le prochain consistera à aménager un vaste bassin de temporisation au niveau de la rue de Fexhe Slins. Cette installation d'un réservoir en sous-sol a été envisagée afin de recueillir et donc de ralentir d'éventuelles précipitations importantes.

◆ CHANTIER REINE ASTRID

LE PLANNING RESPECTÉ AVANT LES CONGÉS DE LA CONSTRUCTION !

À l'heure où les congés de la construction arrivent, nous tenons à vous informer que le chantier de rénovation complète de l'avenue Reine Astrid à Oupeye respecte bien le planning envisagé.

En effet, les remplacements des conduites d'eau par la SWDE se sont achevés ce jeudi 20 juin comme prévu.

La pose de la canalisation principale entre les rues de l'Arbre de Mai et Marcel de Lincé s'est, pour sa part, terminée avant la fin du mois de juin. Il restera donc à couler la dernière chambre

en face de la rue Marcel de Lincé, ce qui sera réalisé à la reprise au mois d'août.

Le respect du planning a permis de débiter les raccordements particuliers durant la semaine du 17 juin.

Le chantier s'arrêtera le vendredi 5 juillet pour les congés de la construction et la reprise est prévue le 29 ou le 30 juillet prochain.

*Serge Fillot,
en charge des Travaux subsidiés*

◆ ELECTIONS DU 26 MAI

UNE DOUBLE REPRÉSENTATION OUPEYENNE AU PARLEMENT WALLON

Vu les résultats obtenus lors des élections du 26 mai dernier, nous sommes fiers de pouvoir compter deux députés wallons au sein du nouveau Parlement.

En effet, si le député PS Mauro Lenzini a été réélu au sein de l'assemblée wallonne, Laure Lekane, conseillère communale PTB, a également été plébiscitée lors de ce scrutin.

Au nom de notre Collège, je tiens à féliciter nos deux conseillers pour leurs résultats.

*Au nom du Collège communal,
Serge Fillot*



◆ LE BILLET DU SPORT

TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA PISCINE DE HACCOURT

Pour un meilleur confort de nos utilisateurs et en raison des travaux de rejointoyage du carrelage de la cuve du bassin, nous informons notre clientèle de la fermeture de la piscine de Haccourt du lundi 12 août au dimanche 1^{er} septembre 2019 inclus. Réouverture prévue le lundi 2 septembre 2019. Merci pour votre compréhension

2019 : UNE ANNÉE FESTIVE POUR LA GODASSE OUPEYE

À l'occasion de son 50^e anniversaire, le club de marche "La Godasse Oupeye" vous invite à participer à sa grande marche des 10 et 11 août prochains, au départ du Hall omnisports d'Oupeye. Vous aurez l'occasion de parcourir les sentiers de l'entité sur les distances de 4 – 7 – 13 – 20 – 30 – 42 et même 50 km, pour les plus entraînés. Vous pourrez visiter au passage, dans la tour du Château d'Oupeye, l'exposition organisée en son honneur. Infos : www.lagodasseoupeye.be



*Irwin Guckel,
Échevin des Sports*



◆ SENIORS

SÉJOUR EN ALSACE

À l'initiative de Monsieur Paul Ernoux, Echevin des Seniors, le Collège communal est heureux de vous proposer un séjour en Alsace.

Ce voyage se déroulera du 25 novembre au 28 novembre dans le cadre des marchés de Noël.

Le prix de 465 € par personne comprend :

- le transport en autocar de luxe Grand Tourisme,
- le logement à l'Hôtel de la Poste à "Le Bonhomme" sur base de chambres doubles,
- la formule pension complète du 1^{er} jour (repas de midi) au dernier jour (repas de midi),
- la découverte de villages alsaciens typiques avec leurs ruelles pavées et leurs maisons à colombages.

EXCURSION À PAIRI DAIZA

Le samedi 21 septembre prochain, nous aurons le plaisir de vous proposer une excursion à Pairi Daiza. Le prix de 50 € comprend l'entrée au parc et le transport en car.

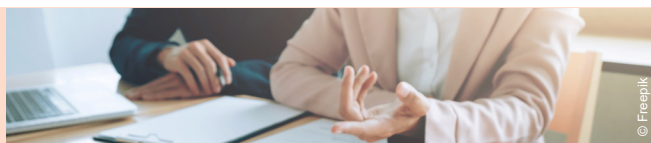


Si vous êtes intéressé(e) par ces activités, n'hésitez pas à contacter Madame Labarbe (04/267 07 15) du lundi au jeudi (à partir du 29 juillet) afin qu'elle vous transmette le programme détaillé.

*Paul Ernoux,
Echevin des Seniors,*

◆ OFFRE D'EMPLOI

La commune d'Oupeye engage et constitue une réserve de recrutement – ouvrier non qualifié Condition Premier Emploi CPE (aide à l'emploi impulsion moins de 25 ans du Forem): toutes les modalités sur le site Internet www.oupeye.be



◆ AGENDA

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

- ° Le jeudi 11 juillet de 17h30 à 20h à l'école communale de Hermée, rue du Ponçay 2.
- ° Le jeudi 17 juillet de 17h à 19h30 au Cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale 19.

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 11 août : balade à Harzé et environs. Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h. Les Robaleus – 04/264 81 94 – 0476/72 94 14

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Le mercredi 21 août : Haccourt, parking du Delhaize de 11h15 à 12h (horaire de vacances)

22° GRAND CHALLENGE OPEN D'ÉTÉ DE TENNIS DE TABLE

Le samedi 24 août. Organisé par le "TiTi Club" au Foyer de Quartier, rue Vallée, 15 à Hermalle-sous-Argenteau. Infos: 0495/87 90 48 – 0477/20 77 76

ALCOOLIKES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion les mercredis et vendredis de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 - Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

◆ LES FÊTES LOCALES DE L'ÉTÉ

HALLEMBAYE du 5 au 8 juillet

Comité des fêtes : dombozzo@hotmail.fr

HOUTAIN SAINT-SIMÉON du 20 au 23 juillet

Les Vrais Amis - facebook : Les Vrais amis
Les Montagnards : cathomassen@gmail.com
L'égalité : rolandolivier92@gmail.com

HACCOURT du 15 au 21 août

Cercle Saint-Hubert : emile.janssen@skynet.be
Les Bleus : mazymichel@gmail.com
L'Union : www.lesrougesdehaccourt.com
Comité des Loisirs : 04/379 38 17 – 0477/92 98 87

HEURE-LE-ROMAIN du 23 au 25 août

Les Rouges : danielsfabrice@hotmail.be
Les Ronds d'Heure : j-bronsart@hotmail.be

HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU du 23 au 27 août

Les Bleus : www.bleus-hermalle.be
Les Rouges : www.rodjesdihermalle.be



◆ FERMETURE DU SERVICE SOCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DU MERCREDI 26 JUIN AU MERCREDI 17 JUILLET INCLUS

◆ UNE NOUVELLE BOÎTE POSTALE DEVANT VOTRE ADMINISTRATION



Bpost a répondu favorablement à la demande de l'Administration communale.

Une toute nouvelle boîte aux lettres a été installée à Haccourt, devant les bâtiments de la Commune.

La levée du courrier a lieu les jours ouvrables à 17h.

Pour rappel, les autres boîtes à votre disposition sont situées à :

- OUPEYE : rue du Chêne 87 et rue du Roi Albert 214,
- HACCOURT : avenue Reine Fabiola 27/1, rue de l'Ecluse 1, rue de Tongres 191, rue du Canal 72
- HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU : rue Basse Hermalle 4 et rue du Passage d'Eau 11,
- HERMÉE : rue du Broux 13E et rue du Noyer 1,
- HEURE-LE-ROMAIN : place des Trois Comtés 3 et rue Gamet 15,
- HOUTAIN SAINT-SIMEON : rue du Rouwa 1 et rue Métrén Vinève 1,
- VIVEGNIS: rue de la Digue 101.

Un communiqué de l'Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.

EXPOSITIONS TOUR DU CHATEAU

> Du 5 au 21 juillet :

Salon artistique d'été

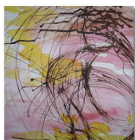
"Jardin de poche"
exposition collective

Sculptures, photographies et dessins

Bernadette Michaux, Bernard Pierre,

Aurore Houssier, Nicole Delhalle, Marie-Jo Sauvenier

Vernissage le 5/7 à 19h30. Expo ouverte les W.E de 14h à 17h et pendant les concerts d'été dès 11h.



> Du 3 au 11 août : **Exposition**

"50 ans d'histoire du Club

la Godasse Oupeye"

Photos, trophées, équipements,...

Expo ouverte les samedis 3 et 10/8 de 14h à 17h

et les dimanches 4 et 11/8 de 11h à 16h.



> Du 16 août au 1^{er} septembre :

Exposition des œuvres de Novadead
(Graff et peintures)

Performance live : graff dans le parc du Château

Venez assister à la création d'une fresque monumentale en direct

Tour et parc du Château.

Vernissage le 16/8 à 19h30. Expo ouverte les W.E de 14h à 17h et pendant le concert d'été dès 11h.



CHÂTEAU D'OUPEYE **OUPEYE** **Contact et renseignements:**
Echevinat de la Culture, rue des Ecoles, 4
4684 Haccourt. Tél: 04/267.06.20. Site : www.oupeye.be.
Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

BIBLOUPE
BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267.07.71
E-mail : bibliothequcommunale@oupeye.be. - www.oupeye.eu/bibloupe

CHATEAU D'OUPEYE
Les dimanches à 11h

CONCERTS D'ÉTÉ

DIM 7/7
"Hors saison"
Cover Francis Cabrel

GRATUIT

DIM 21/7
"THE MUDDY STATES"
Folk-Rock festif

DIM 4/8
"SECOND SOUFFLE"
Trad', Jazzy, Classique, World

DIM 18/8
"ÉTÉ 69"
Sixties



Pendant les vacances :

- Les horaires des bibliothèques sont adaptés. Renseignez-vous dans votre bibliothèque ou sur le site internet.
- Durant la période estivale, les bibliothèques vous proposent des romans à emporter dans vos valises ; des guides touristiques pour préparer vos voyages ; des livres, médias et jeux à (re)découvrir.

Vendredi 5 juillet de 17h à 19h : BAR A LIRE, la bibliothèque ouvre ses portes en soirée et les livres se découvrent autour de l'apéro. **A 18h : Animation musicale** avec l'ASBL DO MI DO

Mercredi 24 juillet de 10h30 à 12h30 : LIVR'ESTIVAL

Les livres désertent les étagères et vous donnent rendez-vous au Château (près du marché).

En cas de pluie, l'activité se déroule à l'intérieur du Château.

Vendredi 2 août :

- de 10h30 à 12h30 : **LIVR'ESTIVAL**

les livres et jeux désertent les étagères et vous donnent rendez-vous au bord de l'eau à Hermalle (près de la brocante). En cas de pluie, l'activité se déroule à la bibliothèque

- à partir de 20h : **Ludothèque**, Soirée jeux pour ados et adultes

Vendredi 30 août de 17 à 19h : BAR A LIRE, la bibliothèque ouvre ses portes en soirée et les livres se découvrent autour de l'apéro.

A 18h : Animation « De la comptine aux livres » par la Cie Des clés plein les poches. (Réservation souhaitée)





Dim 29 septembre 2019

Balade gourmande cycliste à la découverte de nos producteurs locaux

27 Km

Menu

Délice matinal
L'Atelier de Pierre



Trio de saveurs
Ferme d'Artagnan



Buffet gourmand
Assortiments de pains

Crèmerie Saint-Siméon, boucherie Wers, boulangerie Benoît Segonds



Instant glacé
Glacier Frysa



Douceurs chocolatées
Chocolaterie Themans

Une boisson prévue à chaque étape (excepté chez le glacier)

Rendez-vous au Hall Omnisports
de Hermalle-sous-Argenteau, rue Vallée, 15.

Départs guidés à 9h30, à 10h et 10h30.
Nombre de participants limité à chaque départ
Participation : 15 € (adultes) et 11 € (enfants)
Possibilité de location de vélos (y compris électriques).
Inscription obligatoire pour le 10 septembre au + tard
au 04/267 07 22 ou 04 267 07 58
Une organisation des Echevinats du Commerce local,
des Espaces verts en collaboration avec le Gracq
et la Commission Sentiers

◆ APPEL AUX BÉNÉVOLES

Cette association, active dans toute la Province pour aider financièrement les affiliés et les accompagner dans leurs activités, cherche des volontaires motivés.

Intéressé ? Prendre contact au 04/344 22 62 ou liege@liguesep.be



Ligue Belge de la
Sclérose en Plaques
Communauté Française ASBL



L'ECHO
d'
OU
PE
YE

Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de septembre 2019, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – relations.publiques@oupeye.be pour le jeudi 8 août, dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

OU
PE
YE

Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00
Les services Population, Etat civil
et Police administrative sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 13h30 à 15h30
et le samedi de 9h à 12h.

Distribution du dernier ticket 15 minutes avant fermeture

ATTENTION !!!
Les services de l'Urbanisme et du Logement
reçoivent uniquement le matin
les lundis, mercredis et jeudis.

Administration communale d'Oupeye • Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt
Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • www.oupeye.be